



## Voiture en leasing et divorce

-----  
Par Arwen

Bonjour,

Mon époux a pris un leasing avant notre mariage et un second pendant le mariage, ces deux leasing sont encore en cours.

Il garde les deux, comment doit on les déclarer ?

Ils comptent comme 2 crédits.

Mais doit on également les mentionner dans les biens meubles, sachant que les véhicules ne lui appartiennent pas.

Merci d'avances pour votre retour.